



14^e QUADRASOLO Méditerranée



du 21 au 28 août 2015

Avis de Course

Programme provisoire

Vendredi 21 août:	accueil et contrôles à Marseille
Samedi 22 août:	1ère étape : Marseille-Marseille
Dimanche 23 août :	2ème étape : Marseille - Martigues
Lundi 24 et Mardi 25:	3ème étape : étape de nuit Martigues – La Seyne sur mer
Mercredi 26 :	4ème étape : La Seyne sur mer parcours côtier
Jeudi 27 août :	5ème étape : La Seyne sur mer - Marseille
Vendredi 28 août :	6ème étape : Marseille - Marseille

1 Organisation

Association Course des Vieux Safrans
Société Nautique de Marseille

2 Règles de course

L'épreuve sera régie par

- les règles définies dans les règles de course à la voile (R.C.V.) 2013-2016
- les règles de classe et les règles de jauge concernées
- Le règlement du Championnat Double Méditerranée IRC UNCL 2015

3 Admissibilité et inscription

Deux épreuves ont lieu simultanément : l'une en solo, l'autre en duo.

Elles sont ouvertes à tous les bateaux **jaugés IRC**

pour les solos : longueur comprise entre 8,50 à 11 mètres

pour les duos : longueur comprise entre 8,50 à 12.50 mètres

Age minimum concurrents solos 40 ans dans l'année

Age minimum concurrents duos : l'un des deux, doit avoir au moins plus de 40 ans dans l'année

Les bateaux doivent être armés dans leur catégorie de navigation conformément à l'arrêté du 30 septembre 2004.

Les bateaux devront être équipés d'un **moteur fixe**, en bon état de fonctionnement disposant d'une autonomie relative avec l'étape à courir, ainsi que d'une **VHF fixe d'une puissance de 25 w**.

Pour l'étape de nuit, les coureurs devront porter sur eux **une lampe Flash-light**.

Les concurrents devront faire parvenir pour fin juin au plus tard leur frais d'inscription soit **370 euros pour les solos et 490 pour les doubles à l'ordre de «Quadrasolo»** au Comité d'Organisation seul juge pour accepter ou refuser une inscription, à l'adresse suivante : Société Nautique de Marseille -inscription Quadrasolo- Pavillon flottant, Quai de Rive-Neuve,13007 Marseille

4 Publicité

La Publicité sera restreinte à la catégorie A

5 Classement

Il y aura un classement Solos et un Duos. Il pourra être retiré une course hormis la dernière manche et l'étape de nuit.

6 Contrôles

Les bateaux et concurrents devront se trouver à la disposition du Comité de Course le vendredi 21 août à partir de 10 heures.

Les contrôles sur les points énumérés ci-dessus, seront effectués le vendredi 21 et le samedi matin 22 août jusqu'à 10 h

7 Responsabilité

Les concurrents participent à l'épreuve à leur propre risque (règle n°4 des R.C.V.). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de l'épreuve, aussi bien avant, pendant, qu'après l'épreuve.

En outre, chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile.

8 Abandon

En cas d'abandon, les concurrents doivent immédiatement avertir soit le Comité de course par VHF ou téléphone portable, soit le CROSS MED par les mêmes moyens.

9 Modification

L'Organisation se réserve le droit de modifier le déroulement de la course, notamment en cas d'avis de coup de vent, sans que les concurrents puissent se prévaloir d'un préjudice.

L'engagement à la QUADRASOLO MEDITERRANEE implique l'acceptation sans réserve du présent règlement

Tous renseignements et inscriptions : www.lanautique.com, rubrique Quadrasolo

Tél 04 91 54 32 03 Fax 04 91 33 41 03